



DGEP
Service de la directrice générale
Case postale 3980
1211 Genève 3

Monsieur
Olivier Baud
Président de la SPG
14 Bd Georges-Favon
Case postale 5434
1211 Genève 11

N/réf. : ***/
V/réf. :

Genève, le 4 septembre 2009

Concerne : Votre courrier du 28 août dernier

Monsieur le président,

Cher Monsieur,

Votre courrier du 28 août dernier concernant l'enveloppe financière octroyée aux établissements m'est bien parvenu et son contenu a retenu toute mon attention.

La décision de répartition de l'enveloppe financière a été prise en tenant compte des impératifs budgétaires auxquels la direction générale est soumise. Cependant, après avoir entendu les remarques des principaux intéressés, directeurs d'établissement et association professionnelle des enseignants, la direction générale de l'enseignement primaire a décidé de suspendre l'application de la note de service DGEP-03A-04 du 24 août 2009.

J'ai demandé au conseil de direction de travailler avec des directeurs d'établissement pour proposer un autre mode de répartition de l'enveloppe disponible afin de soutenir la gestion des établissements et renforcer l'autonomie de ces derniers.

Dès que leurs travaux seront terminés, une rencontre de consultation avec la SPG et l'AGCEP sera prévue.

Enfin, comme vous le soulignez, la direction générale a toujours soutenu une utilisation transparente des ressources au sein des établissements.

En espérant que cette réponse nous permette d'aller de l'avant dans la résolution de cette problématique, je vous prie de recevoir, Monsieur le président, cher Monsieur, mes salutations les meilleures.


Danièle Jeanrenaud Dokic
Directrice générale ad interim